

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/ 08 /F/2025-2026 POUR LA FOURNITURE ET FIXATION DES PIECES DE RECHANGE DES MACHINES DE MANUTENTION DE MARQUE HYSTER R1.4

Date de Publication : 23 / 7 /2025

Date d'ouverture des offres : 12 / 8 /2025

1. Objet

La CAMEBU invite, par le présent Appel d'Offres relancé, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres relatives à **la fourniture et fixation des pièces de rechange des machines de manutention à la CAMEBU** sous enveloppes fermées répondant aux spécifications techniques et quantitatives se trouvant dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement

Le Marché est financé à 100% sur Fonds Propres de la CAMEBU, Budget de l'exercice 2025-2026

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert national tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Le marché est constitué d'un seul (1) lot composé de :

Fourniture et fixation des pièces de rechange de machine de manutention de marque Hyster R1.4

4. Délai d'exécution du marché

Le délai de livraison du présent marché est fixé à soixante (60) jours à compter de la réception par le soumissionnaire de la notification définitive du marché.

5. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale justifiant des capacités juridiques, techniques et financières requises au sens des articles 155, 156, 157 et 158 de la Loi N° 1/04 du 29 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics du Burundi.

Les personnes frappées d'inéligibilités au sens de l'article 161 de la loi précitée ne sont pas admises à concourir au présent Appel d'offres.

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de la CAMEBU (www.camebu.net), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30' à 12h 00' et de 14h00 à 15h30, heure locale à l'adresse ci-après:

Il pourra être obtenu physiquement au Secrétariat de Direction de la CAMEBU, sis au Quartier Industriel, Avenue Nyabisindu, N°1, B.P1332 Bujumbura, Tél :22 28 73 00 /2228 73 01 /22 28 73 12 sur **présentation d'un bordereau de versement de Cent Mille francs burundais (100.000 FBU) non remboursable à verser aux comptes suivant :**

1. Cinquante mille franc burundais (50 000 Franc bu) au Compte N° 01101562390 ouvert à la BRB au nom de la CAMEBU.
2. Cinquante mille franc burundais (50 000 Franc bu) au Compte N° CC10003/001.04 ouvert à la BRB au nom de l'Office Burundais des recettes (OBR) / Sous comptes de Transit des recettes non fiscales).

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Direction de la CAMEBU et envoyée à l'adresse de la CAMEBU siège sis au Quartier Industriel, Avenue Nyabisindu, N°11, B.P 1332 Bujumbura, Tél :22 28 73 01 /22 27 66 03, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours calendaires avant la date limite de remise des offres.

La CAMEBU répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue au plus tard cinq (5) jours calendaires précédant la date limite de dépôt des offres.

Une copie de la réponse de la CAMEBU indiquant la question posée, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront déjà reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

7. Dépôt et Ouverture des Offres

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat de la CAMEBU sise au Quartier Industriel, Avenue Nyabisindu, N°11, B.P 1332 Bujumbura, Tél : 22 28 73 00 /22 28 73 01 /22 28 73 12, au plus tard le 12/8/2025 à **9H00 du matin , heures locales.**

Elles porteront obligatoirement la mention : **Dossier D'Appel d'Offres Ouvert National N° DNCMP ...08... / F / 2025, à n'ouvrir qu'en séance publique du 12/8/2025 à 09 h 30'.**

L'ouverture des offres aura lieu le 12/08/2025 à **9 h 30'** dans la Salle des Réunions de la CAMEBU.

Les offres déposées après la date et/ou après l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les membres de la sous-commission Technique d'ouverture des offres. Les soumissionnaires ou leurs Représentants présents à l'ouverture des offres signeront un Registre attestant leur présence.

Handwritten mark

8. Délai d'engagement.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter à partir de la date limite de remise des offres.

9. Garantie de soumission

Une garantie bancaire de soumission est exigée : **Un million de francs burundais (1 000.000 FBU).**

10. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification seront la conformité de l'Offre Technique au Dossier d'Appel d'Offres (DAO), au Règlement Particulier de l'Appel d'Offre (RPAO) et à l'Offre Financière la moins disante.

Le soumissionnaire devra être juridiquement apte et avoir les capacités techniques et financières prouvant qu'il est capable d'assurer la fourniture des pièces précitées ci haut.

11. Eclaircissement/Renseignements.

Toute demande d'éclaircissements doit parvenir à la CAMEBU au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats soumissionnaires adresseront leurs demandes au Directeur Général et Personne Responsable des Marchés Publics à la CAMEBU, sis au Quartier Industriel, Avenue Nyabisindu, N°11, B.P 1332 Bujumbura, Tél : 22 28 73 01/22 27 66 03

Fait à Bujumbura, le 02/07/2025



Pin Larissa ARAKAZA